

Nom du produit: Spectrum* A Herbicide

Date de création: 2014.01.22

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

Spectrum* A Herbicide

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Suite 2100, 450 1st Street SW
Calgary, AB T2P 5H1
Canada

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:

800-667-3852

Préparé par:

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Révision

2014.01.22

Information aux clients:

800-667-3852
solutions@dow.com

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

613-996-6666

Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers

Couleur: Blanc ou blanc cassé

État physique: Liquide

Odeur: Légère

Dangers du produit:

Aucun danger immédiat d'importance nécessitant une intervention d'urgence n'est connu.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Essentiellement non irritant pour les yeux.

Contact avec la peau: Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Inhalation: Les vapeurs sont principalement constituées d'eau; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse. Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). D'après les données disponibles des effets narcotiques n'ont pas été observés.

Ingestion: Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Risque d'aspiration: Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Effets d'une exposition répétée: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Dans quelques rares cas, une exposition excessive répétée au propylèneglycol peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Florasulam	145701-23-1	4.8 %
Propylèneglycol	57-55-6	8.6 %
Reste	Pas disponible	86.6 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement.

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Hormis les informations sous Description des premiers secours (ci-dessus) et Indication d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement particulier (ci-dessous), tous les symptômes et effets importants additionnels sont décrits dans la Section 11 : Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Ce produit ne brûle pas. Lorsqu'il est exposé au feu provenant d'une autre source, utiliser un agent extincteur adéquat pour ce type de feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre des produits à l'état de trace tels que: Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Halogénures d'hydrogène.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Ce produit ne brûle pas. Combattre l'incendie pour les autres produits qui brûlent. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

Pour maintenir la qualité du produit, la température de stockage recommandée est: > -5 °C

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Propylèneglycol	WEEL (USA)	VME Aérosol.	10 mg/m3
	Ontario	VME Vapeurs totales et aérosols.	155 mg/m3 50 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

-Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »).
AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Blanc ou blanc cassé
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible

pH	4.36 (@ 1 %)
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'éclair - coupelle fermée	<i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i> Aucun(e) en-dessous du point d'ébullition
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H2O=1)	1.0318 <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	Aucune donnée d'essais disponible
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	<i>Méthode A15 de la CE</i> Aucun(e) en-dessous de 400°C
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Pas de hausse significative (>5°C) de la température.
Densité du liquide	1.0318 g/cm ³ @ 20 °C <i>Densimètre numérique</i>

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées.

Substances incompatibles: Aucune donnée connue.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Comme produit: DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

Cutanée

Comme produit: DL50, rat, mâle et femelle > 2,000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

Inhalation

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée. D'après des informations sur le(s) composant(s): Estimation CL50, 4 h, Aérosol, rat > 5 mg/l

Domage oculaire / irritation des yeux

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Sensibilisation**Peau**

N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris. N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Chez les animaux de laboratoire, l'application cutanée répétée n'a pas produit de toxicité générale. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Dans quelques rares cas, une exposition excessive répétée au propylène glycol peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

Toxicité pour la reproduction

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h: > 100 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, 48 h, immobilisation: > 100 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, *lemna minor*, inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 14 jr: 0.0466 mg/l
CE50b, *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes), Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 0.0611 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, *Anas platyrhynchos* (Canard Mallard): > 2250 mg/kg poids corporel.

DL50 par voie orale, *Apis mellifera* (abeilles): > 70.25 ug/abeille

DL50 par contact, *Apis mellifera* (abeilles): > 100 ug/abeille

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, *Eisenia fetida* (vers de terre): > 1,033 mg/kg

Persistance et dégradabilité**Données pour le composant: Florasulam**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Stabilité dans l'eau (demi-vie):

> 30 jr

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
2 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
7.04^E-11 cm ³ /s	1.82 h	Estimation

Demande théorique en oxygène: 0.85 mg/mg

Données pour le composant: Propylèneglycol

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
81 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi
96 %	64 jr	Test OCDE 306	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.28^E-11 cm ³ /s	10 h	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
69.0 %	70.0 %	86.0 %	

Demande chimique en oxygène: 1.53 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 1.68 mg/mg

Potentiel de bioaccumulation**Données pour le composant: Florasulam****Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1.22**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0.8; Poisson; Mesuré**Données pour le composant: Propylèneglycol****Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1.07 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0.09; Estimation**Mobilité dans le sol****Données pour le composant: Florasulam****Mobilité dans le sol:** Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 4 - 54**Constante de la loi d'Henry (H):** 4.35^E-07 Pa*m³/mole.; 20 °C**Données pour le composant: Propylèneglycol**

Mobilité dans le sol: Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): < 1 Estimation**Constante de la loi d'Henry (H):** 1.2^E-08 atm*m³/mole Mesuré

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

IMDG

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Florasulam

Classe de risques: 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GE III

Numéro SME: F-A,S-F

Polluant marin: Oui

ICAO/IATA

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Florasulam

Classe de risques: 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GE III

Instruction Emballage Cargo: 964

Instruction Emballage Passager: 964

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 27031

Code national canadien de prévention des incendies

Sans objet

16. AUTRES DONNÉES

Système d'évaluation des dangers

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	1	0	0

Utilisations recommandées et restrictions

Utilisations identifiées

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

Révision

Numéro d'identification: 58401 / 1023 / Date de création 2014.01.22 / Version: 4.3

Code DAS: EF-1343

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	American Conference of Governmental industrial Hygienists, Inc. (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	Workplace Environmental Exposure Level (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

Nom du produit: Spectrum* B Herbicide

Date de création: 2014.01.13

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

Spectrum* B Herbicide

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Suite 2100, 450 1st Street SW
Calgary, AB T2P 5H1
Canada

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:

800-667-3852

Préparé par:

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Révision

2014.01.13

Information aux clients:

800-667-3852
solutions@dow.com

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

613-996-6666

Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers

Couleur: Jaune

État physique: Liquide

Odeur: Agréable

Dangers du produit:

MISE EN GARDE! Liquide et vapeurs combustibles. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Peut provoquer des effets anesthésiques. Peut être nocif par ingestion. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une longue distance; possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Se tenir à l'écart des zones basses. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie. Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques. Risque possible de cancer. Selon des données obtenues sur des animaux, ce produit peut provoquer le cancer.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires. Chez l'homme, une brève exposition (minutes) à des concentrations en vapeur de cyclohexanone supérieures ou égales à 50 ppm provoque une irritation de l'œil.

Contact avec la peau: Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Inhalation: Une exposition excessive prolongée au brouillard peut provoquer des effets nocifs. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Ingestion: Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

Risque d'aspiration: En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

Effets d'une exposition répétée: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s): Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Sang. Reins. Foie. Testicules. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Sang. Système nerveux central. Reins. Foie. Voies respiratoires.

Informations sur le cancer: Pour le ou les composants mineurs: A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

Malformations congénitales/effets sur le développement: Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: MCPA-2-éthylhexyle Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses produisant des effets toxiques graves chez les mères.

Effets sur la reproduction: D'après des informations sur le(s) composant(s): Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Lors d'une étude de reproduction sur l'animal, la cyclohexanone a entraîné une réduction de la croissance de la progéniture. Les doses ayant produits cet effet ont également provoquées des effets sur le système nerveux central des animaux parents.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)	1702-17-6	4.94 %
MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl Ester	29450-45-1	43.16 %
Cyclohexanone	108-94-1	19.9 %
Solvent naphtha (petroleum), light aromatic consists of:	64742-95-6	19.4 %
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	5.8 %
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	1.5 %
Cumène	98-82-8	0.7 %
Xylène	1330-20-7	0.1 %
Reste	Pas disponible	4.5 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement.

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

Ingestion: Appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du Centre Antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Hormis les informations sous Description des premiers secours (ci-dessus) et Indication d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement particulier (ci-dessous), tous les symptômes et effets importants additionnels sont décrits dans la Section 11 : Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sûreté ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Éliminer les sources d'inflammation. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Pour éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs émises. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Selon le type d'activité, l'usage

d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Autres précautions: Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide.

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable. Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)	Dow IHG	VME	10 mg/m ³
Cyclohexanone	Alberta	VME	80 mg/m ³ 20 ppm
	Columbia Br.	VME	20 ppm PEAU
	Columbia Br.	VLE	50 ppm PEAU
	Ontario	VME	20 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VME	20 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	50 ppm PEAU
	Ontario	VLE	50 ppm PEAU
	Québec	VME	100 mg/m ³ 25 ppm PEAU
	Alberta	VLE	200 mg/m ³ 50 ppm
	Dow IHG	VME	7.5 ppm PEAU
1,2,4-Triméthylbenzène	Alberta	VME	123 mg/m ³ 25 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Ontario	VME	123 mg/m ³ 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m ³ 25 ppm
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	Ontario	VME	123 mg/m ³ 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Alberta	VME	123 mg/m ³ 25 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m ³ 25 ppm
Cumène	Alberta	VME	246 mg/m ³ 50 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Columbia Br.	VLE	75 ppm
	Ontario	VME	50 ppm
	ACGIH (USA)	VME	50 ppm
	Québec	VME	246 mg/m ³ 50 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS

ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

-Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Viton. Caoutchouc styrène/butadiène. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Polyéthylène chloré. Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Éviter l'ingestion, même de très petites quantités; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Agréable
pH	2.8 <i>Electrode de pH</i> (suspension aqueuse 1%)
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	155 °C <i>Bibliographie</i> (cyclohexanone)
Point d'éclair - coupelle fermée	57.9 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible
	Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	10 mmHg @ 23.5 °C

Densité de vapeur (air = 1)	>1
Densité (H ₂ O=1)	1.1432 20 °C/4 °C <i>Pycnomètre</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	forme une émulsion
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée d'essais disponible
Densité du liquide	1.012 g/cm ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts. Éviter le contact avec les métaux tels que: Métaux ferreux. Plomb.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour un ou des produits semblables: DL50, rat, femelle 1,478 mg/kg

Cutanée

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour un ou des produits semblables: DL50, lapin > 2,000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

Inhalation

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Pour un ou des produits semblables: CL50, 4 h, Aérosol, rat > 1.3 mg/l

Concentration maximale pouvant être atteinte.. Pas de mortalité à cette concentration.

Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires. Chez l'homme, une brève exposition (minutes) à des concentrations en vapeur de cyclohexanone supérieures ou égales à 50 ppm provoque une irritation de l'oeil.

Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Sensibilisation**Peau**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s): Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Sang. Reins. Foie. Testicules. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Sang. Système nerveux central. Reins. Foie. Voies respiratoires.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les composants mineurs: A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

Classifications de cancérogénicité:

Composant	Liste	Classification
Cyclohexanone	ACGIH (USA)	Cancérogène confirmé pour les animaux avec une incertitude en ce qui concerne les humains.; Group A3
Cumène	IARC	Cancérogène possible.; 2B

Toxicité pour le développement

Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: MCPA-2-éthylhexyle Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses produisant des effets toxiques graves chez les mères.

Toxicité pour la reproduction

D'après des informations sur le(s) composant(s): Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Lors d'une étude de reproduction sur l'animal, la cyclohexanone a entraîné une réduction de la croissance de la progéniture. Les doses ayant produits cet effet ont également provoquées des effets sur le système nerveux central des animaux parents. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs. D'après des informations sur le(s) composant(s): Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Les résultats d'études de toxicologie génétique sur les animaux n'ont pas été concluants.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité**Données pour le composant: 3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)**

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles). Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (DL50 entre 501 et 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: > 99.9 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h: > 99 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Inhibition du taux de croissance, 96 h: 33.1 mg/l

CE50, Lemna gibba, 14 jr: 89 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CE50; Bactérie: > 100 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour le poisson (ChV)

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 34 jr, NOEC:10.8 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en statique, 21 jr, NOEC: 17 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, Anas platyrhynchos (Canard Mallard): 1465 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, Anas platyrhynchos (Canard Mallard): > 5000 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): > 100 microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 98.1 microgrammes/abeille

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: > 1,000 mg/kg

Données pour le composant: MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl**Ester**

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: > 0.50 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, 48 h: 0.29 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

EyC50, Skeletonema costatum, inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 96 h: 0.17 mg/l

CE50, lemna minor, 14 jr: 0.13 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 2250 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 5620 mg/kg par voie alimentaire.

Données pour le composant: Cyclohexanone

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Leuciscus idus (Ide), Essai en statique, 48 h: 630 mg/l

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h: 527 - 732 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, 24 h, immobilisation: 820 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CE50, Test OCDE 209; boue activée: > 1,000 mg/l

Données pour le composant: Solvant naphtha (pétroleum), light aromatic consists of:

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: 9.22 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables: CE50, Daphnia magna, 48 h: 3.2 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Pour un ou des produits semblables: CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h: 2.9 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 6500 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 2150 mg/kg poids corporel.

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 96 h: 7.7 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, 48 h: 3.6 mg/l

Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Carassius auratus (Poisson rouge), Essai en dynamique, 96 h: 12.5 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, mortalité: 6 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, algue de l'espèce du Scenedesmus, inhibition de la croissance de la biomasse, 48 h: 25 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, NOEC: 0.4 mg/l

Données pour le composant: Cumène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h: 2.7 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 4.0 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 2.6 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, NOEC: 0.35 mg/l, LOEC: 0.66 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, carouge à épaulettes (Agelaius phoeniceus): > 98 mg/kg

Données pour le composant: Xylène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: 9.2 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, 48 h, létalité: 14.3 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 3.2 - 4.9 mg/l

Persistence et dégradabilitéDonnées pour le composant: **3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Stabilité dans l'eau (demi-vie):

; pH 4 - 9; Stable

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
5 - 10 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
5.481 ^E -13 cm ³ /s	19.5 jr	Mesuré

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
		0 %	

Demande chimique en oxygène: 0.73 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 0.71 mg/mg

Données pour le composant: **MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl Ester**

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Stabilité dans l'eau (demi-vie):

76 jr; 25 °C; pH 7; Mesuré

Données pour le composant: **Cyclohexanone**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
87 %	14 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.21 ^E -11 cm ³ /s	10.6 h	Estimation

Demande théorique en oxygène: 2.61 mg/g

Données pour le composant: **Solvant naphtha (pétroleum), light aromatic consists of:**

Pour le ou les principaux composants: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Pour certains composants: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est faible (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène entre 2,5 et 10 %).

Données pour le composant: **1,2,4-Triméthylbenzène**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
4 - 18 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.670 ^E -11 cm ³ /s	0.641 jr	Estimation

Demande théorique en oxygène: 3.19 mg/mg

Données pour le composant: **Mésitylène: 1,3,5-triméthylbenzène**

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas

nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
0 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet
50 %	4.4 jr	Calcul	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
3.51^{-11} cm ³ /s	3.7 h	Estimation

Demande théorique en oxygène: 3.19 mg/mg

Données pour le composant: Cumène

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
86 %	28 jr	Test OCDE 301D	Réussi

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
6.90^{-12} cm ³ /s	1.55 jr	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
40.000 %	62.000 %	70.000 %	

Demande théorique en oxygène: 3.20 mg/mg

Données pour le composant: Xylène

Le produit devrait être facilement biodégradable.

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
6.5^{-12} cm ³ /s	19.7 h	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
37.000 %	58.000 %	72.000 %	

Demande théorique en oxygène: 3.17 mg/mg

Potentiel de bioaccumulation**Données pour le composant: 3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)**

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -2.63

Facteur de bioconcentration (FBC): < 1; Poisson; Mesuré

Données pour le composant: MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl Ester

Bioaccumulation: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 6.17 Estimation

Facteur de bioconcentration (FBC): 11,250

Données pour le composant: Cyclohexanone

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 0.81 Mesuré

Données pour le composant: Solvant naphtha (pétroleum), light aromatic consists of:

Bioaccumulation: Pour le ou les principaux composants: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Pour le ou les composants mineurs: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.63 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 33 - 275; Cyprinus carpio (Carpe); Mesuré

Données pour le composant: **Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.42 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 161; Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); Mesuré

Données pour le composant: **Cumène**

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.4 - 3.7 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 35.5; Poisson; Mesuré

Données pour le composant: **Xylène**

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.12 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 15 - 21; Poisson; Mesuré

Mobilité dans le sol

Données pour le composant: **3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)**

Mobilité dans le sol: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 4.9 **Constante de la loi d'Henry (H):** 4.92^E-09 atm*m3/mole; 25 °C Estimation

Données pour le composant: **MCPA 2-EHE: 2-Methyl-4-Chlorophenoxyacetic Acid 2-Ethylhexyl Ester**

Mobilité dans le sol: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 10,500 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 6.253^E-05 atm*m3/mole; 25 °C Estimation

Données pour le composant: **Cyclohexanone**

Mobilité dans le sol: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 15 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 1.04^E-05 atm*m3/mole Mesuré

Données pour le composant: **Solvant naphtha (petroleum), light aromatic consists of:**

Mobilité dans le sol: Pour le ou les principaux composants:, Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Données pour le composant: **1,2,4-Triméthylbenzène**

Mobilité dans le sol: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 720 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 6.16^E-03 atm*m3/mole; 25 °C Mesuré

Données pour le composant: **Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

Mobilité dans le sol: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 741.65 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 1.97^E-02 atm*m3/mole; 25 °C Estimation

Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
97.26 %	0.62 %	< 0.01 %	2.08 %	0.05 %

Données pour le composant: **Cumène**

Mobilité dans le sol: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 800 - 2,800 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 1.15^E-02 atm*m3/mole; 25 °C Mesuré

Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
98.38 %	0.33 %	< 0.01 %	1.26 %	0.03 %

Données pour le composant: **Xylène**

Mobilité dans le sol: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 443 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 7.45^E-03 atm*m3/mole; 25 °C Estimation

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Petit conteneur

LE TDG n'est pas requis pour le transport routier ni ferroviaire conformément à la section 1.3

TDG Grand conteneur

Désignation exacte pour l'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Nom technique: Solvant de naphte (pétrole), aromatique léger, CYCLOHEXANONE

Classe de risques: 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GE III

IMDG

Désignation exacte pour l'expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Solvant naphtha (petroleum), light aromatic, CYCLOHEXANONE

Classe de risques: 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GE III

Numéro SME: F-E,S-E

Polluant marin: Oui

ICAO/IATA

Désignation exacte pour l'expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

Nom technique: Solvant naphtha (petroleum), light aromatic, CYCLOHEXANONE

Classe de risques: 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GE III

Instruction Emballage Cargo: 366

Instruction Emballage Passager: 355

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 27032

Code national canadien de prévention des incendies

Classe II

16. AUTRES DONNÉES

Système d'évaluation des dangers

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	1	2	0

Utilisations recommandées et restrictions

Utilisations identifiées

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

Révision

Numéro d'identification: 50405 / 1023 / Date de création 2014.01.13 / Version: 7.2

Code DAS: XRM-5171

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	American Conference of Governmental industrial Hygienists, Inc. (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	Workplace Environmental Exposure Level (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.